

Direction de l'Urbanisme, de l'Aménagement Urbain et de l'Archéologie (DUAUA)**EVOLUTION DE L'ORGANISATION**

Les objectifs poursuivis par l'évolution de l'organisation sont :

1) Le repositionnement de la direction sur des rôles :

- de pilotage et de transversalité dans le management des axes stratégiques définis par les politiques publiques et dans l'exercice des compétences des collectivités en matière d'urbanisme, d'aménagement (au sens large : de la prospective, la planification, le réglementaire à l'opérationnel) et d'archéologie.
- d'expertise, de conseil, de suivi et d'assistance qui a vocation à accompagner l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine.

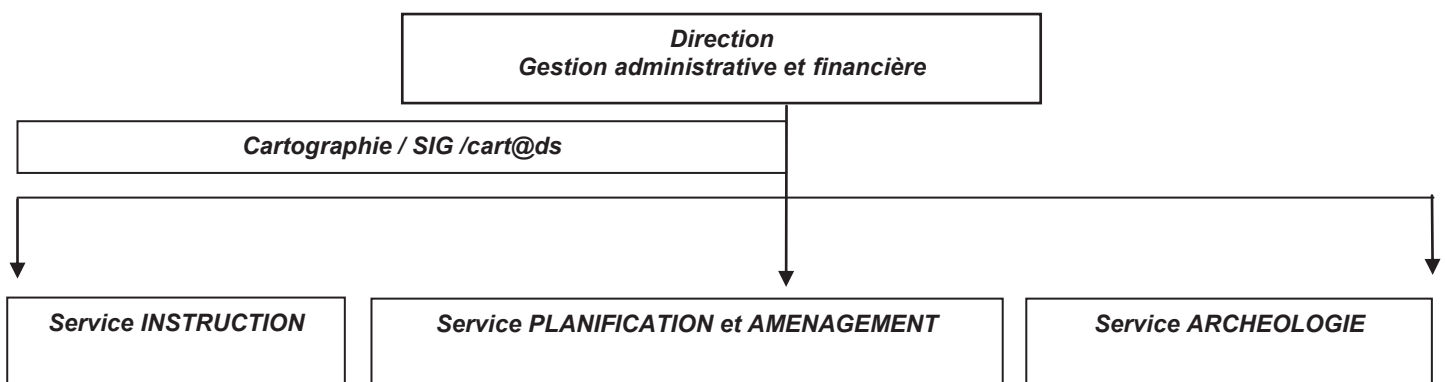
Il s'agit de créer et/ou renforcer les interactions avec les services de la collectivité (inter-directions) et en articulation en interne au sein de la DUAUA entre les diverses missions (archéologie, urbanisme de projet, urbanisme réglementaire, urbanisme opérationnel, foncier/préemption, ...) pour créer une chaîne de production de l'aménagement durable du territoire.

2) Le renforcement des missions de management, de coordination administrative et financière par un regroupement de ces missions et fonctions au sein d'un pôle collaboratif de direction

3) L'organisation des antennes d'instruction des autorisations du droit des sols (ADS) s'inscrit dans la mise en place d'un service commun de la Communauté urbaine avec 4 antennes identifiées (antenne Centre localisée à Reims, antenne Nord localisée à Cauroy-lès-Hermonville, antenne Ouest localisée à Gueux et antenne Est localisée à Witry-lès-Reims). Pour optimiser le fonctionnement du service commun d'instruction des ADS, les instructeurs des antennes Nord, Ouest et Est sont rattachés hiérarchiquement à la Directrice et Directeur adjoint de la DUAUA. Le dimensionnement des antennes est adapté à la production réglementaire des actes d'urbanisme sous la supervision des agents des pôles territoriaux. Dans les pôles, les agents exercent aujourd'hui en matière d'urbanisme des missions de planification dont le rattachement hiérarchique relève de chacun des pôles territoriaux et une quotité horaire accessoire qui est affectée à l'instruction des ADS.

4) La prise en compte du travail d'audit et de suivi de l'adéquation des charges aux moyens à conduit à la pérennisation d'un poste polyvalent de secrétariat au service instruction par la création d'un poste permanent aujourd'hui occupé dans le cadre d'un moyen souple par un agent du pôle des remplaçants.

Le nouvel organigramme aura vocation à se structurer autour de plusieurs de secteurs / champs d'activités :



Cet organigramme n'a pas pour vocation de bouleverser les équipes ou secteurs / champs d'activités mais de donner à la direction les moyens d'une organisation moins cloisonnée, de structurer le travail et les secteurs par rapport aux objectifs assignés par les politiques publiques tout en offrant aux agents une lisibilité, une transversalité et un intérêt pour les missions et les parcours professionnels.

S'agissant des modalités d'information et de concertation avec les agents de la DUAUA

- Des groupes de travail ont été mis en place avec le droit des sols de l'antenne Centre notamment par groupes « métier » et groupe et « collectif »
 - pour dans un premier temps, diagnostiquer l'organisation, le fonctionnement et les pratiques professionnelles
 - et dans deuxième temps pour faire des propositions d'optimisation des conditions de travail et des pratiques professionnelles en collaboration avec les agents qui ont été force de propositions
- Pour les antennes Nord, Ouest et Est, des rencontres et/ou des réunions de travail ont eu lieu pour diagnostiquer l'organisation, le fonctionnement et les pratiques professionnelles et faire des propositions d'amélioration
- Une réunion de service avec l'ensemble des agents a été l'occasion de présenter les évolutions de l'organisation de la DUAUA (réunion ayant fait l'objet d'un compte rendu, de la diffusion du nouvel organigramme présenté en CT)

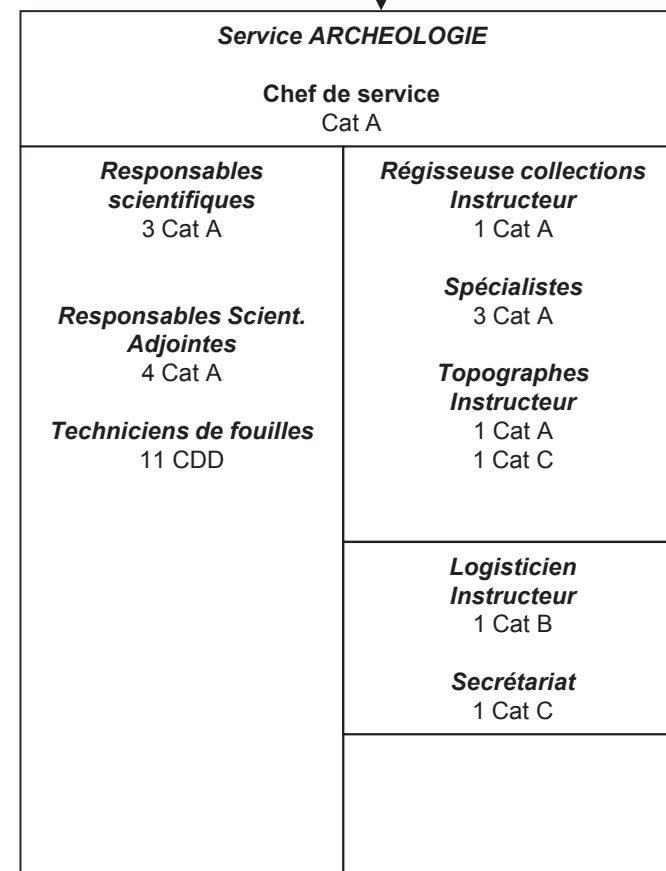
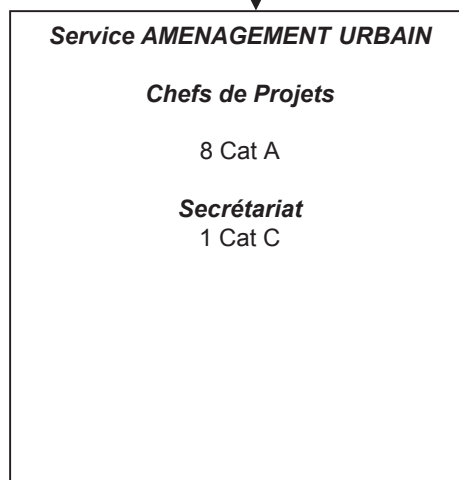
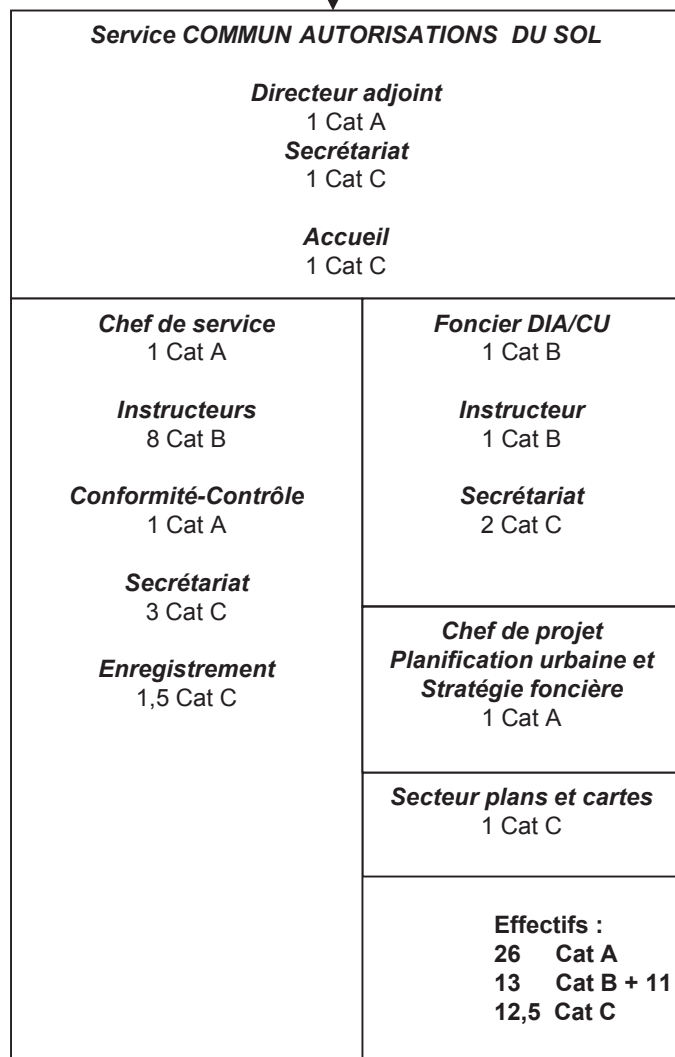
Urbanisme, Aménagement urbain et Archéologie



ACTUEL

Directrice
1 Cat A
Directeur adjoint
1 Cat A
Secrétariat
1 Cat C

Responsable administrative et financière
Cat B



Effectifs :
26 Cat A
13 Cat B + 11 Techniciens de Fouilles
12,5 Cat C

Mise à jour :
Juillet 2017

Direction de l'Urbanisme,
de l'Aménagement Urbain
et de l'Archéologie
(DUAUA)

PROJET

